

• Elle court, elle court la rumeur...

➤ La liste Osons Tyrosse Semisens 2026 menée par Gilles Dor a fait courir la rumeur selon laquelle l'usine Adidas aurait été vendue à des promoteurs pendant le confinement, après que la communauté de communes a renoncé à son droit de préemption, le 5 mars dernier. Incompétence et/ou malhonnêteté ?

Le site n'est pas vendu, et pour cause. Un promoteur a bien adressé une demande en mairie le 24 février dernier. La mairie a bien fait savoir le 2 mars à la communauté de communes qu'elle ne s'opposait pas à la vente. Le 5 mars, MACS a porté cette information au notaire comme l'y oblige la loi.

Cela ne constitue pas un renoncement de la communauté de communes à son droit de préemption.

MACS a au contraire souhaité laisser les mains libres à la future équipe municipale qui aura jusqu'au 10 juillet pour lui demander de préempter (Voir courrier ci-après). Si nous sommes élus, nous adresserons cette demande à MACS dès notre installation et pourrons alors nous porter acquéreur dès le début du mandat.

Courrier adressé aux trois candidats Tyrossais :



Nos réf : CabPF/ADIDAS

Dossier suivi par : Christophe Arrondeau - Cabinet

Saint-Vincent-de-Tyrosse, le - 9 JUIN 2020

Monsieur Régis GELEZ

Monsieur,

Récemment la communauté de communes a été citée dans des articles de presse qui pouvaient laisser à penser à une intrusion dans les débats démocratiques, importants et souvent passionnés, dans le cadre du second tour des élections municipales.

Il m'est apparu important de porter à la connaissance des personnes, relayant ou commentant, ces informations les éléments factuels suivants.

En matière d'urbanisme, la communauté de communes peut exercer effectivement son droit de préemption, et ce dans deux cas de figure : soit le bien immobilier présente un intérêt dans le cadre de la stratégie de la communauté, soit le bien présente un intérêt qui ne concerne que la commune. Dans les deux cas de figure, le recours au droit de préemption doit être motivé par l'existence d'un projet, communal ou intercommunal, présentant un caractère d'intérêt général.



Ayant à traiter plus de 5 000 demandes (DIA) par an où le droit de préemption peut être utilisé, nous avons mis en place une procédure d'information des notaires. Concrètement lorsqu'une commune nous informe qu'elle ne souhaite pas utiliser son droit de préemption nous informons les notaires concernés que la communauté suivra en ce sens la position de la commune. Cette notification est « un porter à connaissance » qui doit être confirmé ou infirmé par un courrier officiel et ce dans un délai de deux mois. **L'équipe municipale qui sera élue à Tyrosse le 28 juin aura jusqu'au 10 juillet, pour éventuellement, demander à la communauté d'avoir recours ou non à son droit de préemption.**

Les opérations urbaines sur le site dit « Adidas » sont très encadrées, au regard du caractère stratégique de cet emplacement. Préalablement au dépôt d'un permis de construire, le porteur de projet doit présenter ses intentions auprès de la commune et de la communauté. En effet, dans le cadre du PLUI, ce site est classé en Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG), disposition particulièrement contraignante qui permet de figer les constructions et le cas échéant de refuser les permis de construire pendant une durée de 5 ans.

Autrement dit, tout acquéreur de ce bien ne pourra s'exonérer d'un dialogue constructif avec les différents partenaires qui permettra la définition d'un projet correspondant à des objectifs partagés entre les différentes parties, communauté de communes, commune et/ou autres collectivités locales, sous peine de ne pas obtenir les autorisations d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Pierre Froustey



Allée des Camélias - BP 44 - 40231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cedex - 05 58 77 23 23
contact@cc-macs.org - www.cc-macs.org



Ensemble pour
Tyrosse

Liste Conduite par
Régis Gelez



8 SUR 8

C'est reparti pour un tour !

Huitième et dernier épisode

Les sept premiers tracts qui présentent notre projet et l'équipe chargée de le porter ont été distribués dans vos boîtes aux lettres durant le premier tour de la campagne et sont toujours en ligne sur le site enty.fr

Indépendance totale

Ensemble pour Tyrosse est une association entièrement financée par les cotisations de ses adhérents et les dons des particuliers qui la soutiennent, afin de garantir sa **totale indépendance**.

Le 15 mars dernier, près de 48% des électeurs Tyrossais se sont reconnus dans notre projet. Merci à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Après la parenthèse imposée par la crise sanitaire sans précédent que nous venons de traverser, la vie reprend et avec elle, la campagne pour les élections municipales. Notre liste a été déposée en préfecture dès le 16 mars.

C'est avec enthousiasme que nous revenons vers vous pour ce deuxième tour. Notre projet et son financement ont fait l'objet des sept tracts distribués en début d'année. Le Covid19 a changé beaucoup de choses... mais pas tout.



Copyright Enty.fr

Papier issu de forêts gérées durablement

Réunion publique :

26 Juin 19h30 - Salle de BURY

 EnsemblepourTyrosse

ENTY.FR

RCS 487918740

Ne pas jeter sur la voie publique

➔ Tournez SVP

• Un projet qui demeure

Notre projet est un projet global pour Tyrosse, envisagé dans ses aspects économique, social, écologique, culturel et avec pour ambition de redonner vie à notre commune. Nous vous en rappelons ici **trois points phares** :

➤ **Réaménager la rue du Bardot** sur toute sa longueur (suppression de quatre feux, création de deux ronds-points, élargissement de la voie longée par une piste cyclable), **repenser les entrées de ville** pour **fluidifier la circulation devenue intenable en centre-ville**, dans l'attente de la **voie de contournement** promise de longue date et dont nous relancerons le projet avec le département.



➤ **Déplacer le jour du marché** du vendredi au samedi autour d'une place du foirail revégétalisée et conviviale, apporter un **soutien dynamique aux commerçants** locaux, moins de voitures, **plus de verdure** et **permettre à tous de réinvestir un centre-ville redevenu lieu d'échanges**.



Et surtout ...

➤ Se ré-approprier les quelques 5 000 m² de l'« **Usine Adidas** » et offrir ce lieu emblématique de l'histoire locale aux Tyrossais. Si nous sommes élus, notre première délibération dès le début du mois de juillet consistera à demander à la communauté de communes (MACS) d'exercer son droit de préemption afin de permettre l'achat par la commune puis la réhabilitation de l'usine, projet d'intérêt communal et intercommunal (Voir p.4). Certains esprits chagrins tenteront de faire croire aux Tyrossais qu'un tel projet n'est plus à l'ordre du jour en ces temps de crise sanitaire et économique. C'est tout le contraire. Jamais il n'aura été plus nécessaire de renforcer le lien social, de développer les solidarités dont ces derniers mois nous ont montré le caractère vital.

Le projet Adidas c'est **une place pour chacun** (locaux pour les associations, salle Cla de Lue, pôle et auberge de jeunesse, espace de coworking, magasin éphémère) et **du lien entre tous** (salle de spectacle, médiathèque, maison de service au public, fablab, office du tourisme). C'est ça, aussi, le monde d'après.



Le monde d'après ...

• Un budget qui s'adapte

➤ Après la crise sanitaire, nous aurons à affronter, ensemble, une crise économique. Nous sommes prêts. Le budget 2020, qui devra être voté avant le 31 juillet, sera adapté. **Le volet concernant les dépenses de fonctionnement sera modifié.**

Nous avons prévu de réaliser 90 000 € d'économies par an (réduction du nombre et des indemnités du maire et des adjoints, suppression du poste de collaborateur de cabinet, réorganisation des services techniques). Elles seront réalisées. Leur affectation sera toutefois modifiée en 2020, au plus près des besoins apparus avec la crise. Le délai est trop court pour le budget participatif en 2020 (20 000 €), les classes découvertes n'ont pas eu lieu (10 000 €), les Centres Musicaux Ruraux sont moins intervenus (10 000 €), les fêtes sont annulées (10 000 €), la relance du jumelage avec Rincon de Soto attendra 2021 (5 000 €), soit 55 000€ de disponible.

Une partie sera **ajoutée à l'augmentation des subventions déjà prévue de 25 000 € aux associations**, que nous rencontrerons dès le début du mois de juillet et qui nous feront remonter leurs difficultés.

Une autre tranche compensera le manque à gagner résultant des mesures qui seront prises en faveur des commerçants (**gratuité de l'occupation du domaine public pour les terrasses, devantures de magasins, emplacements de marché**). Enfin, **une subvention d'équilibre majorée sera débloquée pour la crèche.**

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

• Restons mobilisés !

➤ Les Tyrossais nous ont placé largement en tête au premier tour. La dynamique joue en notre faveur mais elle peut aussi favoriser l'abstention de notre électorat. Ne vous laissez pas déposséder de vos espoirs. **Votez !**

Le 28 juin, ensemble, transformons l'essai !